

Élaboration d'un référentiel d'indicateurs territoriaux de développement durable

02

Ce travail a pour objet d'élaborer un référentiel d'indicateurs territoriaux dans la perspective de mise en place d'un système de suivi-évaluation guidant des politiques dans une démarche de progrès en développement durable. Les territoires de projet (communautés de communes, d'agglomération, urbaines) sont un terrain d'application privilégié. Ce sont des espaces de décision publique (taille, compétences d'action publique, capacité financière) à même de porter une vision de moyen-long terme imprégnée de l'idée de durabilité et susceptibles de mettre en œuvre un agenda 21 local.

Il s'agit d'inscrire le référentiel (produit à un niveau global) dans l'action territoriale. Sa construction repose sur une démarche procédurale dans laquelle on fixe des directions globales larges (finalités) déclinées en objectifs à atteindre pour satisfaire les exigences de durabilité. Ces objectifs permettent d'identifier des indicateurs de situation des territoires et les acteurs locaux peuvent alors agir sur la base de ces indicateurs, avec leurs perceptions et leurs arbitrages propres.

Le référentiel est ainsi conçu au regard de sa contribution aux cinq finalités définies par le ministère de l'écologie et du développement durable dans **Le Cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable** (2005). Ces finalités répondent aux trois attentes associées au développement durable (viabilité économique, lien social, respect de l'environnement). Elles sont déclinées en objectifs un peu globaux contribuant au développement durable d'un territoire et reproductibles à tout projet de territoire.

Le référentiel, testé sur la **Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix**, se présente sous forme d'un tableau de bord du développement durable (indicateurs d'état/tendance et non de suivi d'actions). Le choix des indicateurs repose sur plusieurs critères : pertinence par rapport aux finalités/objectifs du projet de territoire ; sensibilité à l'action publique locale ; accessibilité, fiabilité et pérennité des données ; lisibilité et choix d'indicateurs compréhensibles par des non spécialistes ; comparabilité

territoriale (mais la logique d'action territoriale doit primer sur le souci de comparabilité).

40 indicateurs prioritaires et 34 indicateurs préconisés ont été retenus : **les indicateurs prioritaires** sont des indicateurs qui sont révélateurs d'un état ou d'une tendance et doivent inviter la collectivité à réagir ; **les indicateurs préconisés** sont considérés comme secondaires ou pertinents pour l'action publique mais encore impossibles à nourrir à l'échelle de la collectivité considérée.

Principaux résultats

Les finalités ou enjeux présentent l'intérêt d'être suffisamment larges pour s'adapter à tout projet de territoire. Un système d'indicateurs basé sur un cadre type a aussi pour intérêt de permettre des comparaisons territoriales. Cependant, une telle construction ne sera pas nécessairement adaptée pour rendre compte des réalités territoriales vécues par des acteurs locaux, une identification plus précise des enjeux auxquels sont confrontés les territoires peut alors être nécessaire.

L'expérience n'est que partiellement aboutie. Les indicateurs, appliqués à la Communauté du Pays d'Aix ne sont pas tous renseignés (29 indicateurs sur 40 retenus). Pour valider la démarche, il serait nécessaire de développer le système d'indicateurs à d'autres intercommunalités.

De façon générale, une fois dressé le tableau de bord, trois questions se posent quant à son opérationnalité : sa mise à jour, sa diffusion et son potentiel d'évaluation. Ces trois points sous-tendent une appropriation du système d'indicateurs par les acteurs locaux (élus, techniciens et membres du conseil de développement de la collectivité concernée).

Une des conditions de succès d'évaluer en terme de développement durable réside dans la capacité de mobiliser ces acteurs sur l'affichage du développement durable comme élément structurant de l'action de la collectivité et de les réunir autour d'une compréhension commune de l'intérêt d'une démarche d'évaluation pour agir efficacement.

